

# SCHÉMA COMMUNAUTAIRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

En 2011, les communes de l'Arc Mosellan ont décidé le transfert de la compétence à l'échelle de l'intercommunalité. En d'autres termes, les 26 communes souhaitaient mettre en commun des structures d'accueil de la Petite Enfance afin de mieux répondre collectivement à un besoin qui est lourd financièrement pour les collectivités.

Ainsi, le Multiaccueil de Guénange est progressivement passé dans le giron et sous la gestion de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

L'année 2016 a vu naître une démarche collective de réflexion à l'échelle du territoire : l'élaboration d'un Schéma Petite Enfance.

L'Arc Mosellan s'est fait accompagner par un tiers expert, SCOP Repères.

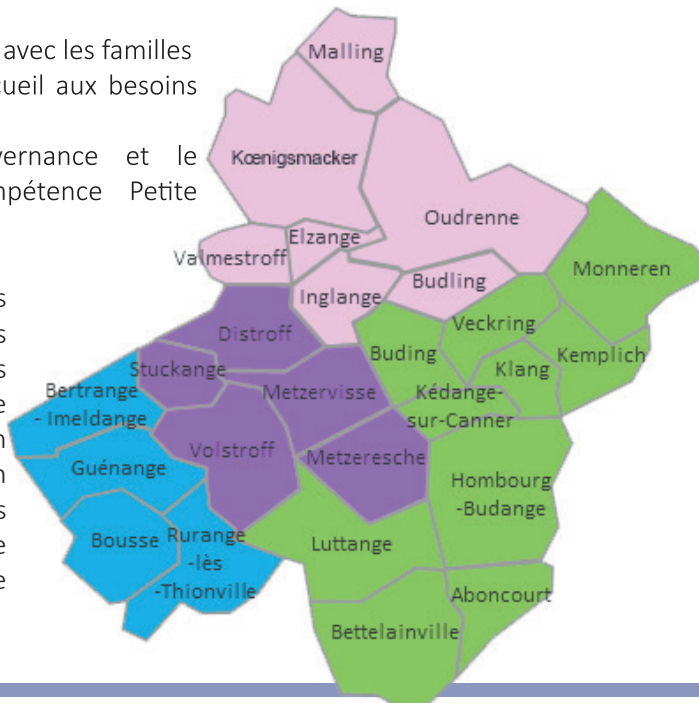
Une forte mobilisation des élus, autour de cinq comités de pilotage et d'ateliers de réflexion, a permis d'identifier une véritable stratégie en matière d'accompagnement du jeune enfant.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Protection Maternelle Infantile (PMI) ont été pleinement associées à la démarche et ont validé le travail qualitatif.

Validé à l'unanimité moins une abstention par le Conseil Communautaire du mardi 26 septembre 2017, le **Schéma Communautaire de Développement de l'Offre d'Accueil Petite Enfance** se décline par les **4 orientations stratégiques** suivantes :

- ° Développer et équilibrer l'offre d'accueil de la Petite Enfance
- ° Organiser l'interface avec les familles
- ° Adapter l'offre d'accueil aux besoins du territoire
- ° Organiser la gouvernance et le pilotage de la compétence Petite Enfance

Afin d'être au plus proche des habitants des 26 communes de l'Arc Mosellan, le territoire a été divisé en 4 micro-territoires afin d'avoir des réponses adaptées et de proximité pour chaque micro-territoire.



Un échéancier du programme de mise en œuvre a été élaboré :

- ° **Septembre 2017** : Ouverture du Relais Assistants Maternels itinérant de la CCAM
- ° **Septembre 2020** : Ré-ouverture du Multiaccueil communautaire « Les Coccinelles » et extension de sa capacité d'accueil à 30 places
- ° **Septembre 2021** : Ouverture d'un Multiaccueil communautaire à Kœnigsmacker avec un agrément envisagé à 25 places
- ° **Septembre 2022** : Ouverture d'un Multiaccueil communautaire à Metzervisse avec un agrément envisagé à 15 places
- ° **Septembre 2023** : Ouverture du Multiaccueil communautaire à Kédange-sur-Canner avec un agrément envisagé à 15 places

Des modalités de gestion ont également été proposées pour les différentes structures. A ce titre, un scénario dit « mixte » est privilégié :

- ° **Gestion en régie** pour le Multiaccueil communautaire « Les Coccinelles » et le Relais Assistants Maternels itinérant
- ° **Gestion déléguée** via des procédures de délégation de service public aux contours à préciser pour les nouvelles structures : Multiaccueil de Kœnigsmacker, Metzervisse et Kédange-sur-Canner